

Le Centre Municipal de Santé et les consultations à domicile



Le Centre Municipal de Santé et les consultations à domicile

Après son ouverture en janvier 2020, le Centre Municipal de Santé de Saint-Clar développe ses services en proposant, à partir du 26 mars, les consultations au domicile des patients et dans les EHPAD.

Afin d'assurer ces déplacements en cette période de crise sanitaire, et en attendant de pouvoir faire l'acquisition d'un véhicule déjà planifiée mais impossible à réaliser en raison de la fermeture des concessionnaires, la Mairie a anticipé et signé une convention de mise à disposition temporaire d'un véhicule électrique avec la Communauté de Communes Bastides de Lomagne.

Les patients qui doivent rester confinés chez eux peuvent donc désormais contacter le Centre Municipal de Santé pour prendre rendez-vous pour les consultations à domicile : **05-62-67-87-22** ou mail : **cms.stclar@orange.fr**.